

Département de
l'Aude

Arrondissement
de Narbonne

Délibération n°
D2026-02-03-01

Conseillers
municipaux en
exercice : 14

Convocation en
date du
27 janvier 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ

Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE

Conseil Municipal du 03 février 2026

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier de VOLONTAT, Maire.

Présents : de VOLONTAT Xavier, BONNERY Patrick, CASSIGNAC Fabien, CROS Francette, CROUSILLAC Pascal, DAYER Christine, FABRE Éric, LABADIE Pierre, RAMONE Jean-Luc.

Absents : BENSEN Christian, POUS Joël, VIDAL Mathilde,

Empêchés : CHORTO Christiane, CLAYRAC Georges.

Procurations : CLAYRAC Georges à de VOLONTAT Xavier, CHORTO Christiane à CROS Francette.

Secrétaire de séance : CROS Francette.

OBJET :

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE MONUMENT AUX MORTS A L'OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE

Dans le cadre du projet de requalification et de sécurisation de la traversée d'agglomération, le monument aux morts du village sera déplacé et situé dans un lieu aménagé en jardin du souvenir, plus adapté aux commémorations qu'à son emplacement actuel. L'office national des combattants et des victimes de guerre propose une subvention spécifique pour soutenir les communes qui entreprennent des travaux concernant les monuments aux morts, à hauteur de 20% des travaux, à concurrence de 1600 euros.

Monsieur le Maire propose de solliciter cette subvention et demande au conseil de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré

Décide de demander une subvention rénovation du monument aux morts de 20% des travaux, à concurrence de 1600 euros à l'ONAC VG.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document utile pour ce faire.

Pour : 11

Abstention : 0

Contre : 0

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
Francette CROS

Le Maire,
Xavier de VOLONTAT

Envoyé en préfecture le 09/02/2026

Reçu en préfecture le 09/02/2026

Publié le

ID : 011-211103510-20260203-D2026_02_03_01-DE

